



Année scolaire : 2020-2021

Bosch i Gimpera 6-10

08034 Barcelone

N° d'identification : G08460222

N° de Séance : 1

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DU 8 OCTOBRE 2020

A 18h15 en visioconférence

### Ordre du jour

- Bilan de rentrée
- Mise à jour du protocole sanitaire
- Questions matérielles et financières
  - Budget rectificatif n°2 2020
  - Frais de scolarité 2021-2022
  - Salaires 2021 des personnels de recrutement local
  - Contrats et conventions



---

## Procès-verbal de la séance du Conseil d'Établissement du jeudi 8 octobre 2020

L'an deux-mille vingt, le jeudi huit octobre à dix-huit heures quinze minutes, les membres du Conseil d'établissement du Lycée français de Barcelone se sont réunis en visioconférence.

Monsieur Bastianelli explique le mode de fonctionnement du Conseil d'Établissement à distance.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents (**annexe 1**) qui laisse apparaître un total de dix-neuf membres votants présents. Le quorum est atteint.

➤ **Vote** : le PV du CE du 29 juin 2020 est validé à l'unanimité (19 votants).

Avant d'entamer l'ordre du jour, M. le Proviseur indique que les parents d'élèves de l'APE ont rédigé une déclaration (**annexe 2**), ils sont invités à la lire. Mme Leroy Monard, présidente de l'APE, en fait la lecture.

### 1/ Bilan de rentrée

M. le Proviseur est très heureux et très fier de prendre la direction du Lycée français de Barcelone. L'activité au mois de septembre a été très dense et il reste encore beaucoup à faire en raison de la crise sanitaire combinée aux enjeux habituels d'une rentrée scolaire. Le contexte sanitaire est compliqué pour les élèves, pour les personnels et pour la direction. Cependant, il faut s'adapter à cette nouvelle normalité avec agilité et souplesse. Tous nos gestes deviennent des réflexes normaux (masques, distanciation sociale, traçabilité), et nous devons nous habituer aux confinements de toutes sortes (classes, professeurs, élèves isolés). Comme l'indique M. le Proviseur : « le rythme de croisière de cette année est qu'il n'y a pas de rythme de croisière ». Il est très important de travailler tous ensemble (personnels, élèves et parents) pour aller dans la même direction. C'est dans cet esprit que M. le Proviseur souhaite piloter le Lycée. La présentation du bilan de rentrée s'articulera autour de cinq thématiques.

#### A. La situation sanitaire

Le contexte est compliqué, particulier et évolutif. Tous les protocoles sont mis en place en respectant les consignes des autorités sanitaires locales.

Le docteur Orta, médecin scolaire du LFB, est en contact direct avec les autorités sanitaires locales pour réagir rapidement et de façon conforme afin de ne pas mettre la communauté scolaire en danger.

Les dispositions sanitaires ont évolué significativement fin août et le port du masque est devenu obligatoire pour tous les adultes et pour tous les élèves à partir du CP. Cela permet de considérer les règles de distanciation avec plus de sérénité.

Depuis le 26 septembre, la période de confinement est passée de 14 à 10 jours. Cela réduit l'impact pédagogique sur les classes.

Grâce aux retours des membres de la communauté éducative, nous avons pu ajuster et adapter notre organisation (les dispositifs pour les entrées et sorties de l'école au primaire, les questions

---

de la restauration, la surveillance des élèves, la sectorisation...) même si certains points doivent être encore améliorés (informatique et restauration). L'investissement matériel et humain a été considérable (nettoyage constant toute la journée, mobilier, communication, sanitaire, agents de maintenance, surveillance, informatique).

Rappelons que dès la deuxième semaine de septembre, une classe a été confinée, des professeurs ont été confinés et des élèves ont été confinés de façon isolée. Le cas le plus problématique est lorsqu'un élève est confiné sans que sa classe le soit.

Cf. compte rendu du conseil pédagogique (**annexe 3**). Les informations transmises dans le cahier de texte doivent être détaillées afin que les élèves isolés puissent travailler chez eux.

M. le Proviseur remercie, pour leur sens des responsabilités, les familles qui gardent leurs enfants lorsqu'elles ont le moindre doute.

Il remercie également tous ceux qui mesurent l'ampleur des efforts de transparence et de communication faits par le Lycée.

Enfin, M. le Proviseur remercie très chaleureusement le docteur Orta ainsi que Mme Nathalie Garcia du service de communication pour leur expertise et leur engagement.

#### B. Les effectifs

M. Mathieux, Directeur Administratif et Financier du LFB, constate qu'il y a 153 élèves en moins par rapport à l'effectif de l'an dernier. Ce qui fait un total de 2857 élèves en 2020.

L'école maternelle ainsi que l'école élémentaire sont très fortement touchées. Le collège l'est dans une moindre mesure. L'effectif du lycée est lui en augmentation de façon structurelle avec l'ouverture d'une terminale et l'arrivée de plus d'élèves en seconde.

Cette situation est partagée par d'autres établissements (les écoles internationales de Barcelone et les autres Lycées Français en Espagne). Plus qu'une problématique de perte d'attractivité, c'est une problématique conjoncturelle. Cela revient aussi à 900 000 euros facturés en moins par l'établissement. Cette somme correspond à la marge de manœuvre des investissements. Néanmoins, M. Mathieux indique que le Lycée Français de Barcelone n'est pas en péril mais que nous devons réfléchir au pilotage, à nos dépenses et donc à nos priorités.

#### C. Les investissements et les travaux

M. Mathieux indique qu'il faut repenser le calendrier des priorités.

Depuis quelques années, il y a un projet de rénovation de la restauration et du gymnase. Or, sur les fonds propres de l'établissement, nous n'avons plus de marge suffisante en 2021 pour entamer à la fois des gros travaux et l'acquisition d'équipements (informatiques...). Il faut pallier au plus urgent, à savoir la sécurité incendie (le flochage incendie) et la sécurité sanitaire (les vestiaires).

Pour les années à venir, il est difficile de se projeter. C'est encore l'inconnu car nous ne savons pas si nous serons en post-crise COVID et si les élèves seront plus nombreux.

Nous ne savons pas non plus si nous arriverons à trouver des subventions avec l'aide de l'Agence ou avec d'autres aides telles que celles de parents qui souhaiteraient investir dans le Lycée.

M. le Proviseur indique qu'il va mettre en place un groupe de concertation et d'information sur le projet immobilier constitué de 2 parents, de 2 professeurs, de 2 élèves et de l'architecte.

#### D. Informatique

---

M. Mathieux souligne que d'une façon très générale, depuis ces dernières années, l'usage du numérique a été en augmentation régulière. Du fait de la crise sanitaire, l'enseignement à distance implique un développement supplémentaire et considérable des besoins dans ce domaine avec un accroissement des usages, des utilisateurs et donc de l'équipement nécessaire. C'est un enjeu technique et technologique. Pour mémoire, Monsieur Mathieux rappelle qu'en 2012, le LFB disposait de 300 ordinateurs alors que cette année, on en comptabilise 1400. C'est aussi un enjeu humain car il nous faut étoffer le service informatique. Depuis la rentrée, un assistant d'éducation, en plus de son service habituel, assure quelques heures pour aider nos informaticiens. La priorité est de recruter quelqu'un ou de faire appel à des entreprises extérieures. Cependant, nous devons tenir compte du « plafond d'emplois » et de la situation économique compliquée.

C'est enfin un enjeu de formation. M. Bastianelli souligne que depuis le début de l'année, des formations ont été réalisées par les professeurs formateurs pour les enseignants du 1er et du 2ème degré. Il remercie tous les collègues qui ont fait ces formations. M. le Proviseur informe qu'il envisage également de proposer des formations aux parents afin qu'ils puissent servir de relais auprès des autres parents. Ceci permettrait aussi de soulager le personnel qui travaille sur l'informatique au Lycée.

Mme Lacombe (SNES-FSU) souligne que depuis 2002, il n'y a que deux informaticiens et que cela est un gros souci pour les enseignants. Elle indique que dans les autres établissements, ils sont plus nombreux (8 au Lycée français de Madrid et 4 ou 5 au Lycée français de Gavà).

M. Le Proviseur précise que, depuis 2012, des collègues sont déchargés de cours ou perçoivent des IMP pour s'occuper de l'ENT, Pronote et Google Meet et sont capables de travailler dans le domaine. Cependant, il y a un grand besoin dans ce domaine-là.

M. Moysan (SNES-FSU) indique qu'il y a beaucoup de problèmes de maintenance, notamment, pour les ordinateurs qui se trouvent dans les salles de cours. Cela est très décourageant pour les professeurs qui ne peuvent pas toujours mettre en place ce qu'ils avaient prévu en raison des problèmes informatiques. Il remarque que les informaticiens sont débordés car ils ne sont que deux, ce qui retarde les interventions de réparation.

Mme Monard (APE) souligne que bien avant la crise sanitaire, il y avait déjà eu une diminution des effectifs des élèves et qu'avec le précédent proviseur, ils avaient entamé un travail collaboratif sur la manière de remédier à cette érosion de l'attractivité.

## E. Les enjeux pédagogiques

Les conditions pédagogiques sont dictées par le protocole sanitaire.

Il y a deux enjeux très importants, l'orientation et les parcours des élèves (Parcoursup en France et l'accès aux études supérieures espagnoles).

M. le Proviseur indique qu'il va mettre en place :

un premier groupe de travail sur l'évaluation et l'orientation, composé de représentants des professeurs. Dans un deuxième temps, ce groupe sera ouvert à d'autres parties prenantes de l'établissement comme les parents et les élèves.

Un second groupe de travail sur l'organisation et les rythmes scolaires dans le cadre du nouveau lycée (en particulier, l'organisation des conseils de classes, des spécialités et le rôle des professeurs principaux).

Mme Lacombe (SNES-FSU) précise qu'elle observe une surcharge de travail concernant, notamment, les professeurs principaux avec la réforme et le confinement. En termes de rémunération cela n'a pas été pris en compte. Ceci expliquerait la difficulté pour trouver des Professeurs Principaux au lycée. La surcharge des mails a été mal vécue par les collègues notamment, lors des réunions avec les parents.

Mme Monard (APE) demande s'il serait envisageable de créer des réunions de travail « tripartites » (Direction, professeurs et parents) pour des sujets d'ordre organisationnel. M. Le Proviseur répond qu'il ne souhaite pas instaurer, de façon institutionnelle ce type de réunions car il en existe déjà beaucoup, sauf s'il s'avérait un réel besoin sur des points spécifiques.

M. Moysan (SNES-FSU) insiste sur la surcharge numérique à laquelle font face les enseignants. Il rappelle que les professeurs se forment sur leur temps libre. Leur ajouter du numérique qui n'est pas le corps du métier (l'enseignement) engendre des situations d'angoisse, de stress et de fatigue mentale pour beaucoup car ils n'ont pas le temps de mettre en place les cours qu'ils souhaiteraient.

## 2/ Mise à jour du protocole sanitaire

Le premier protocole pour la rentrée a été établi au mois de juillet avec les autorités sanitaires locales. Fin août, il est apparu que la situation avait changé et de nouvelles consignes officielles ont été publiées. Dès la prérentrée, les ajustements nécessaires ont été élaborés. Le travail a été fait de façon concertée avec les équipes en tenant compte des remontées du terrain mais aussi des retours et des réflexions des membres de la commission d'hygiène et de sécurité et enfin, de la réunion officielle de la CHSCT.

Cependant, ce sont les autorités sanitaires locales qui, in fine, valident le protocole.

Mme Monard (APE) remercie l'effort de pédagogie sur les documents mis en ligne sur le site internet du LFB.

## 3/ Questions matérielles et financières

### 3A Budget rectificatif n°2

M. Mathieux présente les tableaux sur les effectifs constatés à la rentrée et leur évolution (**annexe 4**) et le budget rectificatif n°2 (**annexe 5**).

### 3B Les frais de scolarité et de demi-pension

M. Mathieux présente les tarifs prévisionnels (**annexe 6**).

La prévision d'augmentation présentée pour l'année 2021-2022 est de 3% (frais de scolarité et frais de restauration inclus).

M. Mathieux en explique l'opportunité. La première raison est de compenser les effectifs en moins, dont l'impact financier est considérable. La deuxième raison, ce sont les surcoûts importants liés à la crise sanitaire (investissement dans les produits et matériels de nettoyage,

---

les écrans de protection, les supports de communication, la signalétique, la désinfection régulière des locaux avec le renfort d'un personnel extérieur, la facturation supplémentaire de la part de l'entreprise de restauration, les dépenses informatiques...). Toute l'année scolaire, il va falloir gérer ces nouveaux coûts. La situation financière ne laisse pas de marge de manœuvre, et il faut repenser les priorités, notamment en investissement.

M. Bourbon (conseiller consulaire) s'interroge sur un éventuel effet pervers de cette augmentation sur les inscriptions et demande si l'on ne peut trouver d'autres méthodes. Il précise qu'il serait sans doute intéressant de chercher à réduire les frais de fonctionnement. M. Le Proviseur indique que cette augmentation ne cherche pas à compenser tout ce que nous avons comme revenus en moins et tout ce que nous avons comme dépenses en plus. Si nous voulions vraiment compenser, l'augmentation serait de 15%. Par ailleurs, il souligne que ces 3% représentent environ 18 euros par mois par élève.

*Arrivée de Mme Ducruet*

M. Sabatier (comité) note qu'il faudrait envisager une réindexation des salaires des personnels locaux puisque cela fait très longtemps qu'ils n'ont pas eu d'augmentation en fonction d'un vrai IPC sachant que Barcelone est une des villes les plus chères d'Europe. Il faut reconnaître le grand effort que font tous les personnels du Lycée (locaux et résidents).

M. Mathieux indique qu'il travaille sur la manière d'optimiser les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Nous sommes sur des projections financières à moyen terme. Nous réduisons nos dépenses car nos recettes ont diminué. Les premières estimations du budget initial pour 2021 montrent que la marge de manœuvre que l'établissement pouvait connaître les années précédentes et qui lui permettait d'envisager, notamment des projets immobiliers significatifs, a nettement diminué.

Mme Monard (APE) refuse toute augmentation des frais de scolarité ou des frais de cantine alors même qu'un effort a déjà été consenti par les parents cette année pour soutenir le LFB dans son intégration des changements liés aux normes sanitaires et au distanciel (équipement et formation). Elle indique que toute augmentation serait malvenue alors que le LFB supporte depuis des années un des plus forts taux de PRR d'Europe et qu'il est opportun que l'AEFE soutienne l'établissement dans la période qu'il traverse en réduisant significativement la PRR. Elle indique également qu'augmenter les frais de scolarité pour compenser un déficit d'élèves est un procédé comptable qui n'adresse en rien le problème d'attractivité du Lycée ou ne fera que l'accentuer.

M. Khelif(ALI) informe que l'année dernière, il avait été question d'appliquer une augmentation de 2%. Dans ce contexte, il sera compliqué d'expliquer cette différence aux parents.

Vote indicatif sur l'augmentation de 3% des frais de scolarité :

Pour : 9 voix

Abstentions : 3 voix

Contre : 7 voix

### 3C. Salaires 2021 des personnels de recrutement local

M. Mathieux présente le tableau de l'évolution des salaires (annexe 7). La masse salariale a augmenté de plus de 25 % en 5 ans (+ 19 postes ETP depuis 2015). Il demande à ce que l'on s'interroge sur ce que l'on doit faire pour éviter cette tendance à la hausse. Des efforts sont indispensables pour respecter l'équilibre et pouvoir continuer à investir, notamment sur les questions de sécurité et sur les équipements informatiques. Par ailleurs, il n'est pas souhaitable de licencier des collègues qui travaillent bien et qui sont là depuis longtemps. Enfin, il souligne que l'on ne sait pas combien de temps va durer cette crise COVID.

Mme Lacombe (SNES-FSU) remarque que des postes d'expatriés et de résidents ont peu à peu été remplacés par des postes de locaux. Cependant, les besoins restent les mêmes et le nombre d'élèves par classe est en hausse. Ce qui explique l'augmentation des postes locaux d'enseignants.

M. Le Proviseur confirme cette évolution, et par ailleurs indique que deux postes de résidents sont actuellement gelés, mais qu'il a demandé à les conserver.

Mme Monard (APE) rappelle que l'APE avait demandé la suppression de l'augmentation de 3% de l'année 2020/2021 car les travaux justifiant cette dernière ont été reportés et pour soutenir les familles dans la crise économique. L'APE avait consenti de garder un seul point d'augmentation correspondant à la revalorisation des professeurs locaux. Pour autant, il ne serait question d'augmentation supplémentaire, tant que la PRR ne sera pas très significativement abaissée.

### 3D. Contrats et Conventions

1 - Convention avec le lycée français de Madrid.

Elle porte sur le recrutement d'un responsable des affaires immobilières, partagé entre les 3 EGD d'Espagne (et l'EGD de Lisbonne certainement) qui sera en charge du suivi des gros travaux. Le coût par année sera de 12 000 euros (26% de sa rémunération). Son expertise est très importante car elle permettra de faire les bons choix sur des dossiers très techniques et aux enjeux financiers très importants. De ce fait, de grosses économies seront possibles en fin de compte.

M. Bourbon (conseiller consulaire) approuve la démarche d'investir pour faire des économies.

M. Etcheverry (conseiller consulaire) interroge sur l'enquête qui a été faite récemment par l'AEFE sur les coûts supplémentaires générés par la situation sanitaire. Savons-nous si elle servira à recevoir des fonds ?

M. Le Proviseur répond ne pas connaître l'aide qui pourrait être obtenue. Il rappelle que l'AEFE gère un réseau mondial et qu'il y a de nombreuses situations très compliquées dans des lycées français du monde – notamment au Liban par exemple.

M. Mathieux signale que nous aurons environ 2 000 000 d'euros de coût COVID cette année.

2 - Renouvellement de la convention avec notre psychologue scolaire pour un volume total de 750 heures.

---

Le docteur Orta explique qu'elle travaille de plus en plus. Elle fait la médiation avec les centres extérieurs, les élèves et les enseignants. Elle fait le suivi des élèves en difficulté, met en place les protocoles et participe aux équipes éducatives.

3 – Nous avons demandé à l'entreprise extérieure qui s'occupe du nettoyage des locaux du primaire de faire la désinfection de tout le Lycée (nettoyage tout au long de la journée des toilettes, couloirs, poignées de portes, interrupteurs), tous les jours et pour la totalité de l'année. Le coût de ces premières semaines s'élève à 50 000 euros.

4 – Contrat sur la sécurité (24 heures sur 24),  
Suite à un appel d'offres conjoint avec le lycée français de Madrid, la sécurité des locaux a été professionnalisée. Le coût annuel est maintenant de 250 000 euros.

Mme Lacombe (SNES-FSU) demande si un accord a été conclu avec l'assurance médicale SANITAS pour que le test PCR soit moins cher pour les enseignants.

Mme Andreu (invitée) répond qu'il n'y a pas d'accord.

M. Khelif (ALI) indique que l'Association ALI a un accord avec un laboratoire pour que le test PCR des parents soit moins cher et propose à Mme Lacombe de les contacter. Le docteur Orta insiste sur le fait que, pour tous les tests qui se font en relation avec l'école, Mme Andreu et elle-même doivent en être informées.

Mme Monard (APE) estime que le port du masque transparent pourrait être fort précieux pour les maternelles, les CP et les CE1.

Le docteur Orta répond que le problème de ce type de masques est que ce sont des masques hygiéniques qui protègent moins. Il faudrait demander aux enseignants de le tester en l'utilisant à des moments précis (lors d'une lecture ou d'une explication par exemple) toujours en respectant une distance de précaution.

M Housset a reçu 6 masques transparents pour tester avec ses enseignants.

Mme Monard (APE) a des remontées sur l'ensemble des niveaux sur le problème des ombrages à l'école.

M. Le Proviseur explique que trouver une solution d'ombrage en conformité coûte très cher. Cela peut faire l'objet d'une étude mais il faut prioriser les besoins, comme cela a déjà été évoqué.

Mme Monard (APE) souhaite savoir si un travail de rénovation du Projet d'Établissement est prévu et à quelle échéance.

M. Le Proviseur indique que la crise sanitaire ne permet pas une analyse sereine et pertinente sur la réflexion du Projet d'Établissement. Sur les thématiques importantes, des groupes de réflexion et d'information vont être mis en place comme évoqué au cours du conseil. Un travail plus général sur le projet d'établissement sera envisagé à la prochaine année scolaire.

Mme Ducruet demande si le budget de la BCD de l'élémentaire est vraiment suspendu.

M. Mathieux indique qu'il a été rétabli.

M. Ogonowski souhaite connaître la situation au lycée français de Barcelone en ce qui concerne les bourses scolaires et le fonds de solidarité.

---

M. Mathieux apporte les précisions suivantes. 53 000 euros de plus ont été accordés aux familles en raison de la crise sanitaire. Le fonds de solidarité n'est pas complètement utilisé, et, surtout, nous attendons de constater les résultats de la collecte de rentrée. On peut penser que, cette année encore et dès la rentrée, il y aura des situations compliquées et des familles à soutenir.

M. Le Consul Général intervient pour dire que c'est un grand plaisir pour lui de retrouver tous les membres du Conseil d'Établissement. Il porte une grande attention pour le Lycée Français de Barcelone. Il indique sa disponibilité pour soutenir tous les efforts et les actions qui seront faits. Il apprécie le grand travail qui a été accompli pour que la rentrée se passe dans les meilleures conditions malgré les circonstances.

M. Le Provisur clôturera la réunion sur un poème de Goethe écrit en 1795, «Mignon», et traduit en catalan par Joan Maragall.

Kennst du das Land, wo die Zitronen  
blühn,  
Im dunkeln Laub die Gold-Orangen  
glühn,  
Ein sanfter Wind vom blauen Himmel  
weht,  
Die Myrte still und hoch der Lorbeer  
steht?  
Kennst du es wohl?  
Dahin! dahin  
Möcht ich mit dir, o mein Geliebter,  
zieh'n.  
(JW von Goethe)

Saps el país dels tarongers en flor?  
Entre el fullatge obscur bulla el fruit  
d'or.  
Allí es fa el lloré altiu, la murtra suau  
gronxats pel dolç aureig sota el cel  
blau.  
No saps on és? ...  
Allí.  
Volguessis mon aimat, anar-hi amb mi.  
(trad. Joan Maragall)

¿Conoces el país donde florece el  
limonero,  
centellean las naranjas doradas  
entre el follaje oscuro,  
una suave brisa sopla bajo el cielo  
azul,  
y hallar se puede al silencioso mirto  
y al alto laurel?  
¿Lo conoces acaso?  
¡Hacia allí, hacia allí  
quisiera yo ponerme en camino  
junto a ti, amado mío!

La séance est levée à vingt heures quarante.

Annabel Sousa  
Secrétaire de séance

Jean Bastianelli  
Provisur